

RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. NOM DU MEDICAMENT VETERINAIRE

QUENTAN POUDRE ORALE

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Un g contient :

Substance active :

Bromhexine 9,11 mg

(sous forme de chlorhydrate)

(soit 10 mg de chlorhydrate de bromhexine)

Excipient :

Composition qualitative en excipients et autres composants

Glucose monohydraté

Poudre cristalline de couleur blanche.

3. INFORMATIONS CLINIQUES

3.1 Espèces cibles

Bovins (veaux), porcins, volailles, chiens et chats.

3.2 Indications d'utilisation pour chaque espèce cible

Traitemennt mucolytique des états d'encombrement des voies respiratoires.

3.3 Contre-indications

Ne pas utiliser chez les animaux présentant un œdème pulmonaire.

En cas de bronchite vermineuse grave, le médicament vétérinaire n'est à utiliser que 3 jours après la mise en place du traitement antihelminthique.

3.4 Mises en garde particulières

Aucune.

3.5 Précautions particulières d'emploi

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles

En cas d'infection primaire et /ou secondaire, l'association avec des antibiotiques doit être envisagée.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Aucune.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement

Sans objet.

Autres précautions

3.6 Effets indésirables

Bovins (veaux), porcins, volailles, chiens et chats :

Aucun.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par l'intermédiaire d'un vétérinaire, soit au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local, soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du système national de notification. Voir la notice pour les coordonnées respectives.

3.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

Gestation et lactation :

L'utilisation du médicament vétérinaire chez les femelles gestantes ou allaitantes ne doit se faire qu'après l'évaluation du rapport bénéfice/risque par le vétérinaire.

3.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

La bromhexine modifie la distribution des antibiotiques dans l'organisme et accroît leur concentration au niveau de l'appareil respiratoire.

3.9 Voies d'administration et posologie

Voie orale.

0,45 mg de bromhexine par kg de poids vif, soit 0,5 g de poudre pour 10 kg de poids vif pendant 3 à 10 jours, par voie orale en solution dans la boisson ou en saupoudrage sur les aliments, correspondant à :

Veaux : 2,5 à 5 g.

Porcins :

Adultes 2,5 à 5 g.

Jeunes 1 à 2,5 g.

Chiens : 0,25 à 2 g.

Chats : 0,25 g.

Volailles : 1 g de poudre pour 3 l d'eau de boisson.

1 cuillère mesure rase correspond à 5 g de poudre.

Conduite du traitement :

Le traitement doit durer au moins 3 jours. Il peut débuter par une administration parentérale et être poursuivi par voie orale.

3.10 Symptômes de surdosage (et, le cas échéant, conduite d'urgence et antidotes)

Non connu.

3.11 Restrictions d'utilisation spécifiques et conditions particulières d'emploi, y compris les restrictions liées à l'utilisation de médicaments vétérinaires antimicrobiens et antiparasitaires en vue de réduire le risque de développement de résistance

Sans objet.

3.12 Temps d'attente

Bovins :

Viande et abats : zéro jour.

Lait : Voir rubrique « 3.1 - Espèce cible » (Ne pas utiliser chez les animaux producteurs de lait destiné à la consommation humaine).

Porcins :

Viande et abats : zéro jour.

Volailles :

Viande et abats : zéro jour.

Œufs : En l'absence de LMR pour les œufs, ne pas utiliser chez les oiseaux pondeurs d'œufs ou destinés à la ponte d'œufs pour la consommation humaine au cours des 4 semaines précédant le début de la période de ponte.

4. INFORMATIONS PHARMACOLOGIQUES

4.1 Code ATCvet

QR05CB02.

4.2 Propriétés pharmacodynamiques

La bromhexine est un mucorégulateur. En activant la sécrétion des glandes séromuqueuses, la bromhexine tend à rétablir l'état de viscosité et d'élasticité des sécrétions bronchiques au niveau de l'arbre trachéo-bronchique.

De plus, son action expectorante favorise la mobilisation du mucus et assure un drainage bronchique efficace, améliorant ainsi le fonctionnement et le potentiel de défense du poumon.

Ces deux actions simultanées entraînent un jetage abondant et facilitent une toux productive.

La bromhexine modifie la distribution des antibiotiques dans l'organisme et accroît leur concentration au niveau de l'appareil respiratoire. Ainsi dans les études, l'administration concomitante de la bromhexine avec un antibiotique a permis d'obtenir :

- une augmentation de 44 % des concentrations d'oxytétracycline dans le parenchyme pulmonaire du veau trois heures après la dernière administration quotidienne d'un traitement de 5 jours consécutifs ;
- une augmentation d'au moins 40% des concentrations d'oxytétracycline dans le mucus bronchique du porc et du veau sur la période de traitement ;
- une augmentation de 70 % des concentrations de spiramycine dans les sécrétions nasales de la génisse 24 heures après la

dernière administration quotidienne d'un traitement de deux jours consécutifs.

4.3 Propriétés pharmacocinétiques

Absorption

Chez le porc, la bromhexine est rapidement absorbée après administration orale avec un pic de concentration plasmatique obtenu dans les une à trois heures. Le plateau de concentration est atteint 12 heures après la seconde ou la troisième administration.

Chez le bovin, les concentrations plasmatiques augmentent progressivement sur plusieurs heures après administration. Le plateau de concentration n'est pas atteint au cours de la période de traitement de cinq jours.

Chez la dinde ou le poulet de chair, les pics de concentration plasmatique sont atteints dans les 2 à 4 heures après administration orale de la bromhexine. Le plateau de concentration semble ne pas être atteint.

Distribution

En raison du caractère lipophile de la bromhexine, le composé parent a une haute affinité pour les tissus lipidiques et un profil de déplétion lente à partir de ces tissus.

Métabolisme

La bromhexine est largement métabolisée en composés plus polaires.

Elimination

La demi-vie d'élimination apparente de la radioactivité totale du plasma après la dernière administration est de 20 à 30 heures chez le porc, de 40 à 50 heures chez le bovin et de 40 à 50 heures chez le poulet et la dinde.

Propriétés environnementales

5. DONNÉES PHARMACEUTIQUES

5.1 Incompatibilités majeures

Non connues.

5.2 Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans.

5.3 Précautions particulières de conservation

Ce médicament vétérinaire ne nécessite pas de conditions particulières de conservation.

5.4 Nature et composition du conditionnement primaire

Pot polyéthylène haute densité

Couvercle polyéthylène basse densité, emboîtable par pression avec languette d'inviolabilité

Cuillère mesure polystyrène (7 mL, soit 5 g de poudre)

5.5 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné.

6. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BOEHRINGER INGELHEIM ANIMAL HEALTH FRANCE

7. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

FR/V/0261419 9/1992

Pot de 1 kg avec cuillère mesure

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

8. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION

30/07/1992

9. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR DU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

16/07/2025

10. CLASSIFICATION DES MEDICAMENTS VETERINAIRES

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

